

# RECRUTEMENTS, STAGIAIRES ET CONTRACTUELS ADMISSIBLES



## 1. BILAN DES RECRUTEMENTS 2013 ET 2014 ANTICIPÉS PERSPECTIVES POUR 2014

### - SESSION 2013 : +19,9% DE RECRUTEMENTS MAIS 14,4 % DES POSTES PERDUS

La hausse des recrutements aux concours externes (hors PLP et EPS) est significative (+19,9%) mais l'objectif de +30% n'est pas atteint. Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, des postes offerts aux concours externes n'ont pas été pourvus par décision des jurys, soucieux de préserver un niveau élevé de recrutement. A cette session, ces **pertes** représentent **1231** postes aux concours externes du second degré hors PLP et EPS soit **14,4% des postes**. À cela s'ajoutent **368** postes perdus car des lauréats sont admis à plusieurs concours et laissent leur place vacante sans qu'elle soit compensée par l'utilisation de listes complémentaires.

De par les reports de stages et les affectations hors second degré, ce sont **6445 stagiaires (hors PLP et EPS)** issus des concours externes qui ont été affectés dans le second degré pour la rentrée 2013. Côté concours internes et réservés, permettant la mobilité des fonctionnaires (interne), la résorption de précarité (interne et réservé) et la promotion (agrégation interne), 98 postes n'ont pas été pourvus par les jurys et 73 par les doubles admissions sur 3027 postes ouverts soit 5,6% des postes non pourvus aux concours internes et réservés. 2727 lauréats issus de ces concours seront stagiaires dans le second degré à cette rentrée.

**Ainsi, pour tenter de pourvoir tous les postes dans les établissements pour la rentrée 2013, les admissibles au concours 2014 anticipé qui ont accepté d'être contractuels et tous les autres non-titulaires précaires vont être utilisés en masse et sans formation. Cela ne suffira sans doute pas dans toutes les disciplines.**

Concours	Postes ouverts	admis	Postes perdus
Allemand (CAPES)	270	196	74
Anglais (CAPES)	1050	779	271
Arts plastiques (CAPES)	200	158	42
Education Musical (agrégation)	30	15	15
Education Musical (CAPES)	130	80	50
Grammaire (Agrégation)	10	7	3
Lettres classiques (CAPES)	200	61	139
Maths (Agrégation)	391	323	68
Maths (CAPES)	1210	816	394
Philosophie (CAPES)	80	79	1
Arts appliqués (CAPET)	4	1	3
Biotechno-Biochimie (CAPET)	35	34	1
Economie-gestion (agrégation)	16	10	6
Sciences Industrielles de l'Ingénieur (CAPET)	255	107	148
Agrégation	15	11	4
STMS (CAPET)	50	38	12
<b>Total</b>			<b>1231</b>

**Tableau – Concours externes en manque de recrutement**  
NB : En jaune, les concours dont tous les postes ne sont pas pourvus depuis 3 ans (2011)

CAPES/T externes 2013	Nombre de doubles admissions
Allemand	4
Anglais	73
Education Musicale	1
Espagnol	13
Histoire-Géographie	44
Lettres Modernes	47
Mathématiques	73
Physique et Chimie	82
SES	1
Arts appliqués Design	2
Biotechnologie	4
Economie-gestion	17
STMS	7
<b>Total</b>	<b>368</b>

**Tableau des concours en manque de recrutement suite aux doubles admissions**

NB : En jaune, disciplines déjà touchées par un déficit de recrutement





## - SESSION ANTICIPÉE 2014 : MOINS D'ADMISSIBLES QU'ANNONCÉ

Les chiffres bruts officiels montrent une forte hausse des présents et des admissibles. En réalité, nombre de lauréats de la session 2013 s'étaient présentés et sont admissibles à la session anticipée 2014. Sur les 10448 admissibles officiels, il reste plus de **7548 admissibles réels**. **En lettres classiques et modernes, en histoire-géographie et en mathématiques des postes sont déjà perdus** (cf tableau détaillé : <http://www.snes.edu/Concours-enseignants-CAPES-CAPET.html>)

## - LES MESURES PRISES PAR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

1. **Augmentation du nombre de postes** au concours.
2. Mise en place des Emplois d'Avenir Professeur (**EAP**) à destination des étudiants boursiers se destinant aux métiers de l'enseignement **mais suppression des aides spécifiques aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement**.
3. Réforme de la formation des enseignants et CPE avec création des **ESPE, modifications des maquettes de Master et de concours**.
4. Année de **stage** avancée d'un an (en M2) avec un **service à mi-temps en responsabilité totale** à la rentrée **2014**
5. **Abrogation** de l'exigence du **CLES2** et du **C2I2E**
6. **Diminution de 20% du salaire des stagiaires** à la rentrée 2014 qui passe de 2000,29 euros brut à 1615,97 soit **1,1 SMIC**.

## - ANALYSE DU SNES ET PERSPECTIVES POUR 2013

L'augmentation du nombre de postes, l'entrée progressive dans le métier, l'abrogation du CLES et du C2I2E sont des avancées mais le ministère n'a pas pris la pleine mesure de la profonde crise de recrutement qui s'est installée.

- La précipitation dans la mise en œuvre des ESPE et le manque de lisibilité entraîné, risque de détourner les étudiants de nos métiers.
- La **baisse de 20% du salaire des stagiaires** à la rentrée 2014, le **refus de revaloriser nos salaires et nos métiers** sont des **signaux très négatifs** envoyés aux candidats.
- La diminution du niveau de recrutement en M1 ne favorise pas la reconnaissance sociale de nos métiers à forte responsabilité et nécessitant un haut niveau de formation et de qualification.
- Le service en responsabilité totale à mi-temps est certes un progrès par rapport à la situation antérieure mais il se cumule avec la préparation du Master 2 et induit de fait une **diminution du volume de formation au profit d'un compagnonnage sur le terrain**. Par ailleurs, à la rentrée 2014, les stagiaires actuellement admissibles au concours 2014 anticipé ne bénéficieront pas de cet allègement du service en responsabilité.

Il est **nécessaire d'aider tous les étudiants et personnels précaires** à obtenir les diplômes requis **pour passer les concours** : allocation d'autonomie, décharge de service et formation permettant la préparation aux concours, ouverture de formation dans toutes les disciplines sur tout le territoire. Pour les précaires, les conditions d'accès au concours qui leur sont réservés doivent être revues.

Par ailleurs, pour **rendre attractifs nos métiers**, sont indispensables :

- Un **plan pluriannuel de recrutement** permettant aux étudiants de se projeter dans l'avenir
- Des **pré-recrutements** pour rémunérer les étudiants sans contrepartie pendant leurs études, mais signature d'un engagement quinquennal avec l'État après réussite aux concours
- Une aide spécifique aux assistants d'éducation qui veulent préparer les concours de recrutement
- Une **revalorisation** des salaires et des conditions de travail
- Une réforme de la formation permettant une véritable initiation à la recherche indispensable à des métiers de conception à haute responsabilité sociale et permettant une formation continue fructueuse.





## 2. LES STAGIAIRES ET CONTRACTUELS - ADMISSIBLES 2013/2014

### - DES AFFECTATIONS PROBLÉMATIQUES

Avec à peine 24h entre les résultats des derniers concours et les affectations et le refus de réunir un groupe de travail national avec les organisations syndicales, de nombreuses erreurs ont été faites. Des centaines de stagiaires nous ont ainsi contacté. Le calendrier étant très contraint, les révisions n'ont pas pu se faire avant les affectations académiques (ex : à Toulouse, les stagiaires n'avaient que deux jours après les résultats d'affectation académique, pour former leur vœux !)

Pour les contractuels-admissibles, la situation est problématique en Ile de France où tous les admissibles n'ont pas pu être affectés.

### - UNE GÉNÉRATION DE STAGIAIRES ENCORE SACRIFIÉE

Les stagiaires seront dans les mêmes conditions de stage que leurs prédécesseurs à savoir une décharge de trois heures pour les enseignants, six heures pour les CPE excepté pour ceux qui bénéficient d'une « forte expérience ». Rien n'est précisé pour les enseignants documentalistes. Le temps libéré est utilisé pour la formation théorique à raison de six heures par semaine soit une journée. Quant aux contractuels admissibles, la formation promise ne sera pas effective dans toutes les académies, faute de moyens financiers et humains en formation continue. A Lille et à la Réunion, les ESPE veulent faire payer la formation aux admissibles déjà détenteurs d'un Master. La formation risque de se résumer pour beaucoup à un compagnonnage sur le terrain.





CONFÉRENCE DE PRESSE SNES-FSU RENTRÉE 2013



[www.snes.edu](http://www.snes.edu)